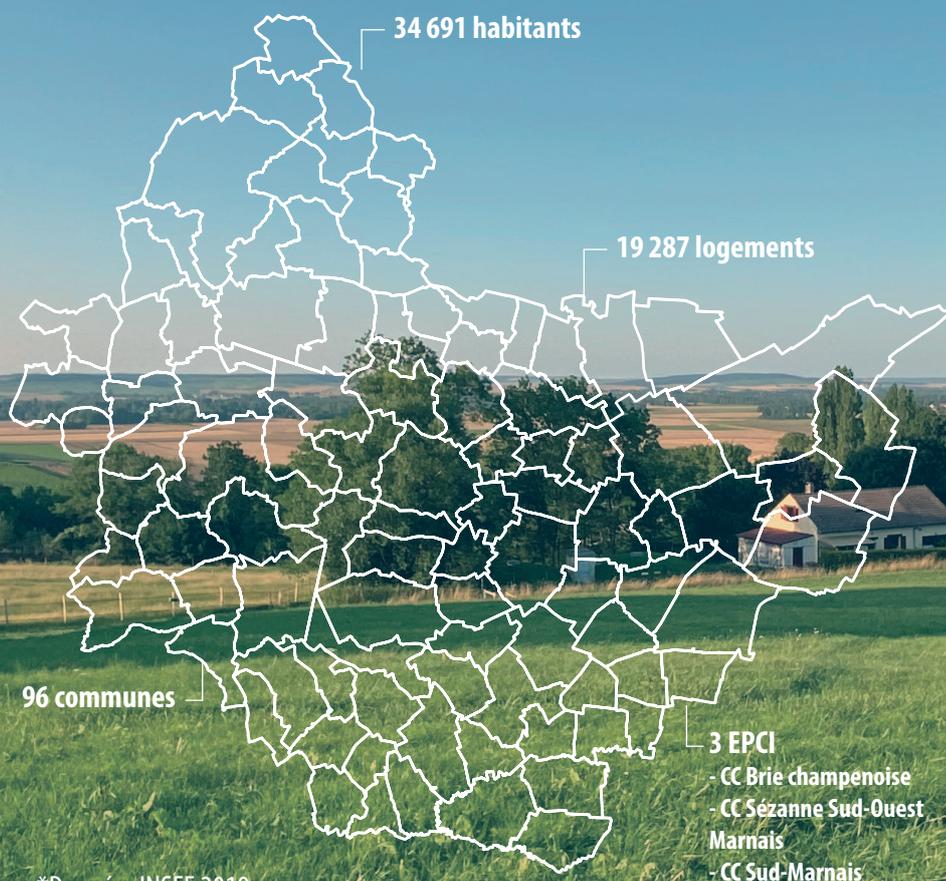


# Lettre du SCOT

## Pays de Brie et Champagne



\*Données INSEE 2019

# Le mot du président

Elaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Brie et Champagne doit nous permettre de définir une vision commune et partagée pour les vingt prochaines années.

Les enjeux sont multiples (démographie, habitat, mobilité, qualité de vie, transition énergétique et écologique...), les objectifs réglementaires également. Garantir nos capacités de développement impose de réfléchir collectivement à un projet d'aménagement ambitieux.



Pour cela, les élus du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Brie et Champagne, dans leurs compétences et leur diversité, portées par les 96 communes et leur 3 communautés de communes, ont conduit un important travail depuis 2020. Sur la base d'un diagnostic complet du bassin et de ses dynamiques, ils ont élaboré un scénario d'aménagement à horizon 2050, pensé pour garantir un développement équilibré du territoire.

Voici arrivé le temps de partager largement ce travail, de l'expliquer, afin de permettre l'appropriation de cet outil qu'est le SCoT, par le plus grand nombre.

Cette « Lettre du SCoT » a pour objectif de vous informer sur la démarche et son avancement, vous permettre d'accéder aux documents provisoires et vous inviter à contribuer à cette réflexion collective.

## Patrice VALENTIN

Président du PETR  
Maire d'Esternay

# Le SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme mettant en cohérence les différentes politiques publiques du territoire concernant de nombreuses thématiques. Il est en effet l'outil qui permet de décliner un certain nombre de grands principes d'aménagements nationaux à l'échelle locale. Ainsi, suite aux études réalisées et au regard des prévisions sur les futurs besoins du territoire, le SCoT fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace. Il devra par exemple faire en sorte de préserver les grands équilibres entre espaces artificialisés, naturels et agricoles.



## Le SCoT du Pays de Brie et Champagne en quelques chiffres

Diagnostic

**96 communes rencontrées individuellement**

**4 entretiens partenaires**  
(DDT, Région, Chambre d'agriculture, Chambre du commerce)

**3 commissions urbanisme avec les élus**

**1 Réunion de présentation du diagnostic**  
Avec les personnes publiques associées (PPA)

PAS  
(Projet d'Aménagement  
Stratégique)

**1 séminaire prospectif**  
Sujet : l'avenir des territoires

**6 commissions urbanisme avec les élus**

**1 Réunion de présentation du PAS**  
Avec les personnes publiques associées (PPA)

Rencontres des communes et immersion



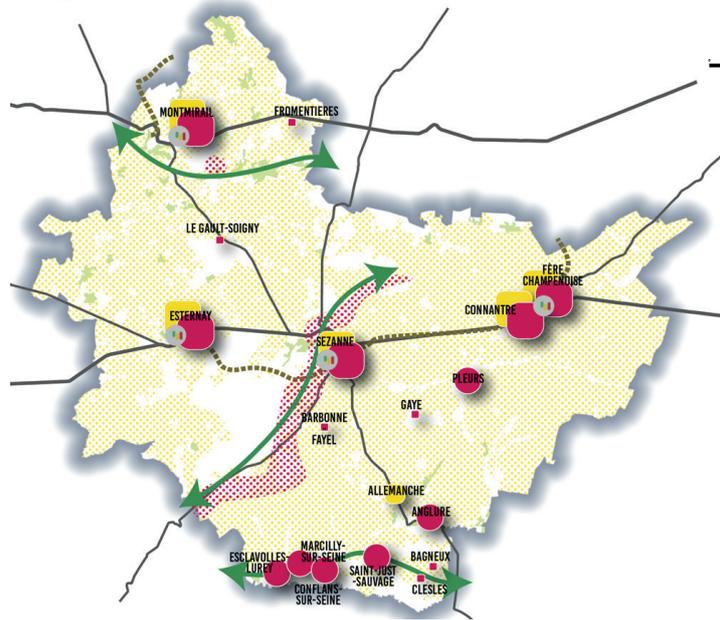
Questionnaires dédiés  
aux communes

# Enjeux du territoire

(les 3 grands axes du SCoT du Pays de Brie et Champagne)

## Axe 1 Garantir un développement territorial équilibré en s'appuyant sur un réseau de centralité

-  Conforter le rayonnement des centralités historiques, locomotives du territoire en s'assurant de la maîtrise de leur développement et de la diversité de leurs fonctions
-  Accompagner le développement des pôles relais de services en termes de logements, d'équipements, d'emplois et de services
-  Maintenir le rayonnement des pôles de proximité en termes d'équipements et de services de proximité
-  Préserver les villages à vocation résidentielle, vecteurs d'identité patrimoniale et paysagère du territoire, par un développement adapté



## Axe 2 Renforcer l'activité économique en valorisant les atouts locaux

Développer l'emploi local en structurant l'accueil des entreprises

-  Définir une stratégie pour les zones d'activités :
  - zones d'activités stratégiques
  - zones d'activités de proximité

Développer l'emploi local en structurant l'accueil des entreprises

-  Réseau ferroviaire
-  Réseau routier

Maintenir le commerce de proximité et éviter la dispersion commerciale

-  Favoriser le développement et diversifier l'offre commerciale en priorité dans les centralités historiques

-  Conforter les commerces existants dans les pôles relais de services
-  Permettre l'implantation de commerces de proximité
- Conforter et renouveler la filière agricole**
  -  Maintenir l'élevage et le maraîchage
  -  Maintenir la viticulture et capitaliser sur l'oénotourisme
  -  Favoriser les projets de diversification agricole
- Porter un développement touristique commun**
  -  Coordonner l'accueil des visiteurs dans les offices
  -  Développer une stratégie d'itinérance pédestre et cyclable

## Axe 3 Préserver et valoriser les caractéristiques identitaires du territoire

Limitier la consommation et l'artificialisation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

-  Privilégier l'implantation des nouvelles constructions au sein de l'enveloppe urbaine

Protéger, préserver et mettre en valeur la biodiversité et les continuités écologiques

-  Préserver et valoriser le patrimoine naturel ouvert et boisé
-  Préserver et valoriser les milieux humides
-  Préserver et/ou restaurer les continuités écologiques de la trame verte
-  Préserver et/ou restaurer les continuités écologiques de la trame bleue

Limitier les ruptures potentielles de corridors en lien avec les infrastructures

-  Réseau ferroviaire
-  Réseau routier principal
-  Ruptures potentielles de corridors



DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs)

Approbation du SCoT

> 2022 à début 2023

> Mi 2023 à Fin 2023

> Début 2024

> Mi 2024

Rédaction du PAS (Projet d'Aménagement Stratégique)

Arrêt du SCoT et consultations

# JE SOUHAITE DONNER MON AVIS SUR LE SCoT Comment faire ?

## PARTICIPEZ !

- Rendez-vous à la  
Réunion publique **le 24 MAI 2023**  
à **20h00**

Salle du rez-de-parvis  
Médiathèque de L'Ancien Collège  
(entrée par la rue Paul Doumer)  
51120 Sézanne

## CONTRIBUEZ !

- Déposez vos contributions dans  
le registre de concertation  
disponible au siège du PETR  
10 place du Général de Gaulle 51310 ESTERNAY

- Ou par mail :  
[scot@pays-brie-champagne.fr](mailto:scot@pays-brie-champagne.fr)